

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2025–2030

INTRODUCTION

Ce document présente le programme de législature 2025–2030, c'est-à-dire la **feuille de route** que le Conseil administratif s'est fixée pour les cinq années à venir.

Pensé comme un document accessible à toutes et tous, il vise à clarifier les priorités de la Commune et les principales actions prévues dans les différents domaines de la vie communale. Il s'adresse autant aux habitantes et habitants qu'aux partenaires associatifs, économiques et institutionnels. Son objectif: permettre à chacune et chacun de mieux comprendre où nous allons, pourquoi, et comment.

Fruit d'un travail commun au sein du Conseil administratif, avec l'appui de l'administration, ce programme repose aussi sur les nombreux échanges avec la population. Vos idées, vos besoins et vos propositions – recueillis lors de démarches participatives, d'enquêtes ou simplement au détour d'une discussion – ont nourri les réflexions et guidé les choix.

Au-delà des intentions, cette feuille de route s'accompagne d'une volonté claire: renforcer le suivi et la cohérence de l'action publique. Chaque projet sera désormais inscrit dans une méthodologie commune: des objectifs clairs, des actions concrètes, des échéances définies, et des indicateurs pour évaluer les avancées.





NOTRE VISION POUR CONFIGNON 2030

*« Une commune à taille humaine,
engagée pour l'avenir »*

Confignon est une commune à taille humaine, attachée à sa qualité de vie, à ses liens de proximité et à ses valeurs de solidarité.

Ici, on cultive le vivre ensemble: en soutenant les familles, les seniors, les jeunes et les associations. En développant des projets durables et concrets. En misant sur l'écoute, la confiance, et la collaboration.

Notre vision ? Une commune qui avance avec son temps, tout en restant fidèle à ce qu'elle est. Face aux défis à venir – urbanisation, transition écologique, évolutions sociales – nous voulons bâtir un territoire harmonieux, inclusif et vivant, pour aujourd'hui comme pour demain.

Cette vision repose sur une conviction: les transformations à venir se préparent dès maintenant. En investissant dans son tissu social, en innovant dans ses services publics, en s'adaptant aux besoins des habitantes et habitants, Confignon se donne les moyens d'évoluer tout en restant fidèle à son identité.

THÉMATIQUES TRANSVERSALES

COMMUNICATION & PARTICIPATION CITOYENNE

Favoriser une commune vivante et impliquée passe par un dialogue constant entre les autorités, l'administration et la population. Le Conseil administratif souhaite renforcer les mécanismes de participation citoyenne, convaincu que les projets construits collectivement permettent de répondre plus justement aux besoins du territoire et de la population.

L'objectif est de créer davantage d'espaces de concertation, à l'échelle des quartiers ou de la commune, à travers des démarches telles que les contrats de quartier, les budgets participatifs ou les appels à projets. Ce travail en commun permet de traduire les propositions en actions concrètes, au service du bien commun.

En parallèle, la communication communale sera repensée pour mieux accompagner ces dynamiques. La Commune souhaite renforcer la transparence sur ses projets et ses finances, rendre plus lisibles les actions en cours et valoriser les réalisations. Cela passera notamment par une optimisation des supports existants, une refonte du site internet, et une ouverture vers les outils numériques actuels pour faciliter l'accès à l'information.

GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Les projets des Cherpines et de Vuillonnet sont des étapes importantes pour l'avenir de Confignon. Il s'agit de concevoir, depuis le départ, de nouveaux quartiers pensés pour la vie quotidienne: agréables à vivre, bien connectés au reste du territoire communal, et adaptés aux besoins des différentes générations.

Espaces publics, logements, mobilité, biodiversité, culture, sport, lien social... Tous les aspects de la vie communale doivent y être intégrés de manière cohérente. L'objectif est de proposer des lieux de vie durables, accueillants et vivants.

Le quartier des Cherpines, inscrit au Plan directeur cantonal 2030, participe pleinement à cette dynamique. En mai 2024, le Conseil administratif a rendu un préavis favorable au Plan localisé de quartier (PLQ) d'ensemble, tout en posant 25 conditions & recommandations essentielles pour garantir un développement équilibré: logements de qualité, équipements publics adaptés, préservation du cadre naturel, etc. Plusieurs ajustements ont déjà été intégrés, et des échanges se poursuivent avec le Canton et la commune de Plan-les-Ouates, notamment sur les questions de la mobilité et du financement.

Dans ce contexte, la Commune souhaite mettre en place une démarche participative dès les premières étapes de conception, puis tout au long de la mise en œuvre: ateliers, conseils de quartier, appels à projets, etc. Elle s'engage également à prendre en compte les recommandations issues des résolutions et motions déposées par le Conseil municipal. Construire ces quartiers en concertation avec la population et les partenaires concernés, c'est poser les bases de projets à la fois utiles, inclusifs et durables.



PLAN D'ACTION « CLIMAT & BIODIVERSITÉ »

Face aux défis climatiques et environnementaux, la Commune souhaite agir de manière concrète et responsable. Son objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de s'adapter aux effets du changement climatique, de protéger la biodiversité locale et d'améliorer la qualité de vie au quotidien.

Ces mesures visent à proposer des solutions nouvelles, durables, en phase avec les ressources disponibles ainsi qu'avec les attentes des habitantes et habitants. Il s'agit d'accompagner l'évolution des modes de vie, sans renoncer au confort ou au dynamisme communal.

Confignon poursuit ainsi la mise en œuvre de son plan d'action «Cité de l'Énergie», déjà bien engagé. Des mesures concrètes sont prévues dans plusieurs domaines: efficacité énergétique des bâtiments, mobilité douce, gestion de l'eau, nature en ville, sensibilisation à l'environnement, etc.

En associant les actions locales avec une vision globale, la Commune entend contribuer activement à un modèle de développement responsable capable de répondre aux grands enjeux sociétaux du 21^{ème} siècle.



DOMAINE D'ACTION

1. URBANISME & QUALITE DE VIE

Objectif général: Concevoir un territoire harmonieux, durable et inclusif en assurant une gestion cohérente du développement urbain, la transition des futurs quartiers, la valorisation des espaces publics et la promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement.

Axe 1.1 Aménagement du territoire

- Adopter le Plan Directeur Communal (PDCom);
- Intégrer systématiquement les objectifs du PDCom dans les projets communaux, en créant un mécanisme de vérification lors de l'élaboration de chaque projet.

Axe 1.2 Créer des quartiers durables et novateurs: Cherpines & Vuillonnex

- Finaliser le PLQ des Cherpines en intégrant les conditions posées par le Conseil administratif et le Conseil municipal (plan de mobilité exemplaire, suppression des routes inutiles, préservation du vallon de l'Aire et son écosystème);
 - Finaliser l'accord de subvention cantonale pour le développement du quartier des Cherpines, en coordination avec les services de l'Etat et poursuivre la recherche de fonds publics et privés pour les futurs équipements culturels et sportifs aux Cherpines;
 - Travailler de concert avec les communes partenaires au développement du futur quartier des Cherpines et à son fonctionnement;
 - Mettre à jour les projections financières et plans de financement des quartiers des Cherpines et de Vuillonnex, y compris les charges de fonctionnement à long terme;
 - Adopter le PLQ de Vuillonnex, en mobilisant les mandataires, les habitants et habitantes, les autorités et les partenaires cantonaux;
 - Veiller à ce que le projet de Vuillonnex intègre les principes d'un écoquartier (mobilité douce, nature en ville, gestion durable de l'eau) via les cahiers des charges et les mandats;
 - Concevoir une liaison harmonieuse entre le quartier de Vuillonnex et le parc attenant;
 - Préserver la césure verte entre l'Aire et le Rhône, et profiter des projets connexes pour la revitaliser;
 - Favoriser une offre de logements diversifiée et de qualité, destinée en priorité aux personnes ayant un lien avec la Commune.
- 

Axe 1.3 **Espaces publics, rénovation et rafraîchissement urbain**

- Réaménager la place de l'Église pour renforcer sa convivialité, favoriser la biodiversité et répondre aux besoins des usagers;
- Renforcer la dynamique du marché au cœur du village en envisageant une ouverture le vendredi après-midi, avec une offre alimentaire de qualité axée sur les producteurs locaux;
- Réaliser le parc Briefer en sollicitant des subventions cantonales et fédérales;
- Réaménager le cimetière communal en remplaçant un maximum de surfaces minérales par de la végétation;
- Poursuivre les actions ponctuelles de plantations en faveur de la biodiversité, telles que les prairies fleuries;
- Identifier et aménager de nouveaux espaces verts dans une logique de rafraîchissement urbain et de qualité de vie;
- Accompagner la réalisation du Parc de Vuillonnex porté par l'État (participation communale à l'entretien);
- Réaliser des places de jeux conviviales, notamment à l'angle de la rue René-Jollien;
- Étudier l'aménagement d'une place centrale pour Cressy, en collaboration avec Bernex.



Axe 1.4 Mobilité douce & aménagements sécurisés

- Réaliser le tronçon communal de la voie verte cantonale reliant Genève et Bernex;
- Sécuriser et réaménager la route de Soral et le carrefour avec la promenade des Rêveries;
- Étendre les zones 30 km/h dans les quartiers Sur le Beau, Étroubles et la zone 20 km/h, sur la rampe de Pontverre et la contre-route de Soral;
- Réduire le trafic de transit motorisé dans les quartiers et le centre du village;
- Mettre en œuvre le plan de mobilité scolaire afin d'améliorer la sécurité des enfants;
- Aménager un réseau cyclable continu et sécurisé;
- Créer des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite;
- Installer des abris à certains arrêts de bus et multiplier les bancs sur les axes de mobilité douce;
- Lancer des campagnes de sensibilisation à la mobilité douce auprès des habitantes et habitants;
- Étudier les possibles liaisons en bus afin de garantir une bonne desserte interne et à minimiser les impacts environnementaux.

Axe 1.5 Infrastructures, réseaux & entretien du domaine public

- Coordonner les travaux en sous-sol des réseaux avec l'aménagement de la surface (Hutins, Vuillonex);
- Réaliser les travaux sur les réseaux exigés par l'OCeau (Hutins, Vuillonex);
- Réaliser le pont des Marais avec une intégration paysagère soignée;
- Assurer un suivi régulier du programme d'entretien afin de garantir la bonne maintenance des chaussées communales;
- Suivre la planification de rénovation du parc immobilier communal (notamment la toiture de la salle communale avec une coopérative solaire).





2. COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE & SOLIDARITÉS

Objectif central: Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels, soutenir les parcours de vie à chaque étape, et garantir à toutes et tous l'accès aux ressources éducatives, sociales et de logement.

Axe 2.1 Petite enfance, parcours de vie & logement adapté

- Définir une organisation communale autonome pour la petite enfance, adaptée aux futurs quartiers, en intégrant les besoins de garde et de socialisation des enfants jusqu'à l'entrée à l'école;
- Enrichir et diversifier les activités du parascolaire, notamment en nouant des partenariats avec les associations sportives et culturelles;
- Mettre à jour la politique du logement de la Commune en intégrant les enjeux des nouveaux quartiers, mais aussi la nécessité de mieux prendre en compte les parcours de vie (faciliter les roades d'appartement, améliorer l'accès au logement pour les étudiantes et étudiants, développer des appartements IEPA avec accompagnement pour les seniors);
- Investir dans l'achat de terrains (droit de préemption et d'emption dans les futurs quartiers) pour la Fondation du logement et favoriser l'établissement des coopératives;
- Élaborer une feuille de route 2025–2030 pour la Fondation du logement, intégrant les priorités à venir: transparence, nouveaux quartiers, durabilité, évolutions des modes d'habiter;
- Définir un programme intergénérationnel de logements et d'activités à destination des jeunes et des seniors sur le site de la future « Maison des Vies », en réponse aux besoins identifiés de la Commune.



Axe 2.2 Jeunesse, éducation & sécurité préventive

- Développer une offre coordonnée d'espaces jeunesse sur le territoire communal:
 - Renforcer l'ancrage intercommunal de l'espace jeunes à Cressy;
 - Valoriser le local du SAS comme lieu de rencontres et d'activités pour les jeunes de Confignon-village;
 - Planifier la création d'une Maison de quartier aux Cherpines.
- Poursuivre le soutien professionnel aux jeunes: formation continue, petits jobs et offres de travaux communaux, insertion professionnelle;
- Pérenniser les rencontres entre les services sociaux, ceux de la jeunesse et la police afin d'améliorer la coordination des actions de prévention, notamment en soirée;
- Étudier la mise en place d'un dispositif spécifique de prévention des risques et nuisances durant les soirées et nuits, en particulier en fin de semaine (correspondants de nuit);
- Engager les démarches nécessaires à la création d'une police intercommunale Bernex–Confignon–Champagne, en concertation avec les autorités communales et cantonales.



Axe 2.3 Inclusion, solidarité intergénérationnelle & prévention sociale

- Poursuivre la politique d'inclusion et de prévention sociale de la Commune;
- Renforcer les actions d'inclusion et de prévention sociale à travers des projets concrets portés par les services et avec les partenaires du réseau socio-sanitaire, en ciblant notamment les publics les plus vulnérables;
- Renforcer la coordination entre les acteurs de la santé physique et mentale (IMAD, EMS, travailleurs sociaux, thérapeutes, proches aidants, etc.) afin d'apporter des réponses mieux adaptées aux besoins de la population, en particulier des jeunes et des seniors.



3. CULTURE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE

Objectif général: Favoriser une vie locale riche, inclusive et intergénérationnelle, en renforçant l'accès à la culture, au sport et plus globalement la participation citoyenne.

Axe 3.1 Accès à la culture et valorisation des talents

- Proposer une saison culturelle annuelle, combinant spectacles professionnels, artistes amateurs et associations communales, sur l'ensemble du territoire communal et ses lieux de sociabilité (places, cafés, espaces privés, etc);
- Créer un *pass culture* pour les jeunes atteignant la majorité, offrant un accès gratuit à l'offre culturelle communale et à celle de ses partenaires;
- Mettre à disposition des espaces de pratique artistique en auto-gestion (locaux de musique, etc.), à destination des jeunes et des projets intergénérationnels;
- Planifier la mise à niveau des infrastructures culturelles de la Commune, telles que les aulas des écoles de Cressy (gradins, scène rétractable) et de Conignon (système de projection et de son), ainsi que la salle communale, et compléter cette offre par des équipements mobiles (petite scène, sonorisation, supports d'exposition);
- « Conignon a un incroyable talent » : Offrir aux habitantes et habitants (7 à 77 ans) la possibilité de présenter leur talent artistique (musique, chant, arts visuels, etc.) en facilitant l'accès aux infrastructures pour une première scène ou une exposition.



Axe 3.2 Développement du sport pour toutes et tous

- Développer des équipements sportifs en accès libre : stations de fitness, parcours santé, terrains polyvalents pour encourager la pratique autonome (sport libre);
- Réaménager l'espace sportif de l'école de Confignon-village dans le futur quartier de Vuillonex pour en faire un centre de sport libre, tout en conservant la taille actuelle des surfaces sportives;
- Prévoir des infrastructures sportives mutualisées dans les nouveaux quartiers, en coordination avec les communes voisines afin de compléter l'offre sportive;
- Mettre à disposition de chaque enfant de 12 ans un « chèque sport » valable une année, incitatif à l'inscription dans un club ou à un cours;
- Lancer un *appel à projets sport* auprès des associations communales pour encourager des activités sportives participatives;
- Encourager la découverte du sport via des événements grand public au sein des clubs, et des tarifs préférentiels la première année de cotisation;
- Développer et soutenir une offre incitative « sport-santé » accessible à tous les âges, incluant des entraînements en groupe, du fitness urbain, des cours organisés avec les associations d'habitantes et habitants, ainsi qu'un programme sport-seniors axé sur la santé et le lien social.

Axe 3.3 Renforcement de la vie associative et citoyenne

- Créer une *arcade citoyenne*, lieu de rencontre intergénérationnel dédié à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté, notamment aux consultations publiques;
- Faire connaître et soutenir le groupe intercommunal des bénévoles, en élargissant son offre de services (accompagnement, soutien, cours, échanges de services, gardes d'enfants, etc.) via une Bourse du bénévolat et en utilisant les nouveaux outils de mobilisation tels que les groupes What's App des associations d'habitants;
- Établir des conventions pluriannuelles de subventionnement avec les associations locales dont l'activité est stable et durable, afin de leur garantir une meilleure prévisibilité financière;
- Lancer une newsletter mensuelle de la Commune, avec une rubrique dédiée aux activités des associations et aux initiatives citoyennes.



4. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Objectif général: Renforcer la durabilité des politiques publiques et l'adaptation de la Commune aux effets du changement climatique, en mobilisant l'ensemble des leviers à disposition pour préserver le cadre de vie.

Axe 4.1 Biodiversité, espaces verts et adaptation climatique

- Créer un plan d'arborisation communal et réaliser des projets d'aménagements paysagers et d'arborisation des chemins, des rues et routes en accord avec le PDCom;
- Réaliser les plantations d'arbres au chemin de Carabot;
- Identifier et aménager de nouveaux espaces verts pour améliorer la qualité de vie et rafraîchir l'environnement urbain;
- Poursuivre les actions ponctuelles de plantations en faveur de la biodiversité (prairies fleuries, etc.).

Axe 4.2 Climat, énergie et zéro carbone

- Initier des mesures concrètes d'adaptation climatique: installation de brumisateurs, plantations urbaines, lutte contre les espèces invasives (ex. moustique-tigre);
- Créer des points d'eau publics adaptés aux fortes chaleurs, avec dispositifs anti-gaspillage;
- Élaborer un plan d'action communal pour soutenir la rénovation et la construction vers un objectif de commune *zéro carbone*;
- Rénovation/entretien du parc immobilier communal: selon la planification établie à la suite de l'audit Signa-terre (y compris rénovation de la toiture de la salle communale avec création d'une coopérative solaire). Objectif de maintien de la valeur des infrastructures communales tout en les optimisant au niveau de l'efficacité énergétique.





Axe 4.3 Gestion durable des déchets et des ressources

- Élaborer une stratégie communale de gestion des déchets, en réévaluant les lieux et fréquences des collectes, avec concertation publique;
- Optimisation de l'infrastructure des écopoints (par ex. agrandissement des bennes enterrées et renouvellement des anciennes goulottes);
- Identifier un emplacement et étudier un projet de compostage communal;
- Lancer une campagne de sensibilisation à la réduction des déchets et améliorer l'accompagnement au tri (animations, flyers);
- Mettre en place une coordination intercommunale pour harmoniser le traitement des déchets et garantir la propreté sur les bords de l'Aire.

Axe 4.4 Économie circulaire et consommation responsable



- Développer des projets locaux autour de l'économie de proximité et solidaire: bibliothèque d'objets, troc entre habitants, etc;
- Intégrer systématiquement des critères sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement et d'achat de la Commune.

5. GOUVERNANCE & SERVICES PUBLICS

Objectif général: Renforcer la transparence, l'efficacité et la proximité de l'administration, en s'appuyant sur l'innovation publique, la concertation, et l'adaptation continue aux besoins de la population.

Axe 5.1 Évolution de l'administration communale

- Faire évoluer l'organisation de l'administration pour mieux répondre aux défis actuels (numérisation, durabilité) et aux attentes de la population;
- Définir une stratégie RH alignée avec les évolutions démographiques et numériques:
 - Formation continue (numérique, cybersécurité, outils collaboratifs)
- Maintenir une dette communale maîtrisée à moyen terme;
- Étudier les possibilités d'acquisition foncière dans les nouveaux quartiers en lien avec la politique de logement.



Axe 5.2 Promotion économique et lien avec les entreprises

- Mettre en place un plan de promotion pour l'écoParc des Cherpines (ZDIA), incluant:
 - Campagne de communication ciblée;
 - Mise en valeur des avantages logistiques/ environnementaux;
 - Événements avec les milieux économiques.
- Organiser une rencontre annuelle des entreprises de la Commune pour:
 - Renforcer le dialogue avec les autorités et l'administration;
 - Identifier les besoins spécifiques;
 - Créer des synergies locales.
- Identifier un emplacement adéquat et suivre la mise en œuvre du dispositif « My Post 24 NEO », en concertation avec la Poste, afin de garantir un service de retrait de colis accessible à la population.



6. EMPLOI

Objectif général: Accompagner les parcours professionnels à chaque étape de la vie, en favorisant l'emploi local, l'insertion des jeunes et la formation continue.

Axe 6.1 Emploi local, insertion & formation

- Poursuivre le soutien professionnel aux jeunes: formation continue, petits jobs et travaux communaux, insertion professionnelle;
- Développer la formation en emploi (places d'apprentissage) par les services communaux, ainsi que les stages en emploi pour les jeunes habitant la Commune.

